

C'est reparti pour un tour, de Plan-les-Ouates à Jussy

COURSE À PIED

Le 16e Tour du Canton ouvre ses inscriptions demain.

Premier sprint avant quatre épreuves d'endurance.

L'heure a sonné. Dès demain, et durant quatre jours, le 16e Tour du Canton ouvre sa campagne d'inscriptions. Ce sera une fois encore la bousculade, même si les organisateurs ont su aménager un mode opératoire qui ne devrait léser personne. Comme l'an passé, 2200 dossards seront à saisir, la plupart sur Internet. Il ne devrait pas en rester beaucoup en souffrance. «Si c'est le cas dimanche soir, on prolongera la période d'inscription», précise André Bühler, le patron de l'épreuve.

Les coureurs à pied de la région ne l'ont pas attendu pour se mettre en route, mais ils seront nombreux à lui réserver un accueil chaleureux. En quinze ans d'histoire, le Tour pédestre du Canton a soigné sa



Tour du Canton. Un vrai succès populaire. (GEORGES CABRERA)

cote de popularité. Pour de nombreux adeptes, il est presque devenu un rendez-vous incontournable. Comme à Neuchâtel ou dans le Chablais, son originalité a tout de suite plaidé en sa faveur. Courir en semaine, à la sortie du boulot, généralement sur des parcours insolites et variés, semble donner des

ails. En 2009, 1255 concurrents ont disputé les quatre étapes (contre 1353 en 2003, record à battre).

Aventures hors frontières

Ce printemps, il n'y aura pas de révolution dans l'air. A quoi bon changer une formule qui gagne! Si deux étapes, la pre-

mière à Plan-les-Ouates et la dernière à Jussy, offrent aux coureurs des décors familiers, ce 16e Tour poursuivra ses découvertes hors frontières en s'évadant du côté de Veigy-Foncenex, en France voisine, et de Mies. «Le dépaysement est notre marque de fabrique», sourit André Bühler. L'horizon est dégagé: pour 2011, l'épreuve a déjà trouvé ses quatre points de chute.

Bien sûr, s'aventurer hors du canton a ses petits inconvénients. Pour se conformer à la législation française, les participants auront l'obligation de fournir à l'organisateur un certificat médical. Et pour se rendre sur les lieux de la course, ils pourraient rencontrer quelques soucis de circulation, d'autant que les navettes TPG gratuites ont été supprimées, vu le manque de fréquentation constaté l'an passé. «On recommande aux participants de privilégier le covoiturage», insiste André Bühler. *Pascal Bornand*